



## ACCORD DE VIE DE CAMP

L'objectif du YCC est d'offrir à chaque campeur un environnement structuré et positif dans lequel il pourra apprendre, se développer et s'épanouir en tant que membre de notre communauté. Nous encourageons les campeurs et le personnel à se respecter et à respecter les autres, les installations du camp, notre planète et notre environnement. Le YCC s'engage à fournir un environnement de camp sûr dans lequel les relations sont caractérisées par la dignité, le respect et un traitement équitable. Tout comportement contraire aux politiques ou pratiques suivantes fera l'objet d'une discussion avec le campeur et ses parents et pourra entraîner le départ du campeur du camp.

### Intimidation

- Le YCC définit l'intimidation comme un comportement agressif et non désiré entre campeurs, impliquant un déséquilibre de pouvoir réel ou perçu comme tel. Le comportement est répété ou a le potentiel d'être répété dans le temps.
- Les campeurs ne doivent pas intimider ou menacer d'autres campeurs ou le personnel. Ce comportement ne sera pas toléré.

### Comportement approprié

- Les campeurs doivent toujours utiliser un langage approprié et faire preuve de respect à l'égard des autres et d'eux-mêmes.
- Le vandalisme ou les dommages intentionnels causés à la propriété du camp, y compris les graffitis, ne seront pas tolérés.
- Les parents seront facturés en conséquence pour le remplacement, la réparation ou le nettoyage des biens endommagés. Cela inclut les graffitis sur les tentes, les murs, les toilettes, etc.
- Les campeurs sont tenus de s'habiller correctement à tout moment. Ils doivent notamment porter des vêtements appropriés pour toutes les activités.
- Les campeurs ne sont pas autorisés à porter des vêtements faisant référence à la drogue, à l'alcool, au sexe ou à un langage inapproprié. Les vêtements de grande valeur intrinsèque doivent être laissés à la maison.
- Les campeurs ne doivent pas menacer les autres campeurs ou les membres du personnel, ni faire usage de violence physique à leur égard.

### Sécurité

- Il est interdit aux campeurs de posséder ou d'utiliser des produits du tabac, des allumettes, des briquets, des feux d'artifice, des pétards ou des flammes nues à quelque fin que ce soit au camp.
- Les armes ne sont pas autorisées au camp ni pendant les programmes hors camp. Outre les armes présumées, une arme comprend également tout objet, partie du corps ou mot utilisé de manière inappropriée, qui peut causer une menace réelle ou perçue, un préjudice ou une intimidation à l'égard d'autres personnes ou de soi-même.
- La possession, la consommation ou l'utilisation d'alcool, de drogues illégales ou l'utilisation illégale de médicaments légaux ou délivrés sur ordonnance sont interdites au camp.
- La possession ou l'utilisation de cigarettes, de cigarettes électroniques, de cigares, de vapoteuses, de produits Juul ou de tout autre produit contenant du tabac est interdite au camp.

## Limites

- Les campeurs doivent rester en permanence avec le groupe et le personnel qui leur a été attribué.
- Les campeurs ne peuvent quitter la propriété du camp qu'à l'occasion de sorties supervisées et organisées par le camp.
- Les campeurs doivent participer à toutes les activités, à tous les repas et à tous les programmes prévus, sauf s'ils sont excusés par un superviseur, un directeur de programme ou un directeur, et dans ce cas, uniquement sous surveillance.
- Les campeurs doivent respecter le couvre-feu fixé et ne peuvent pas quitter leur cabine, leur tente ou leur unité après le couvre-feu. Les visites entre garçons et filles dans les cabines/tentes sont interdites à tout moment. Les campeurs ne sont autorisés à se rendre que dans leur propre cabine/tente et dans les toilettes appropriées à leur sexe.

## Politique sans écran

- Nous comprenons que les appareils électroniques font partie intégrante de notre vie quotidienne; cependant, le camp d'été est l'un des rares endroits où les campeurs ont la possibilité de se déconnecter. L'une des beautés du YCC est que nos campeurs ont l'occasion de vivre en plein air, de nouer de nouvelles amitiés et de faire une pause dans le stress quotidien de la vie citadine. Nous voulons qu'ils se concentrent sur le fait d'être en plein air entre amis, d'acquérir de l'autonomie, de développer leurs compétences, d'être physiquement actifs, de favoriser de nouvelles amitiés et de s'amuser.
- Pour permettre à nos campeurs de profiter au maximum de leur été au YCC, nous avons mis en place une « Politique sans écran » pour les campeurs et le personnel. Les seuls appareils électroniques autorisés sont les lecteurs de musique sans écran (iPod shuffle, lecteurs MP3) et les appareils photo numériques. Les téléphones portables et autres lecteurs de musique, les tablettes, les lecteurs électroniques (tels que Kindle), les iPods avec écran, les appareils de jeu portables, les émetteurs récepteurs portatifs et les lecteurs vidéo sont interdits. Tout appareil de ce type apporté au camp sera confisqué et donné.

## Politique de communication en ligne tout au long de l'année

- Nous sommes favorables à la possibilité de communiquer en ligne avec les amis du camp, mais nous voulons que les campeurs le fassent de manière sûre et respectueuse. S'il est fait référence au YCC en ligne, à ses programmes ou activités, ou encore aux campeurs et/ou au personnel en ligne, nous demandons aux campeurs de suivre les directives suivantes :
- Soyez respectueux dans toutes les communications en ligne liées ou faisant référence au YCC ou aux membres de la communauté du YCC.
- Ne faites pas usage d'obscénités, de blasphèmes ou de langage vulgaire.
- N'utilisez pas Internet pour intimider ou harceler d'autres campeurs, amis ou employés du YCC. Les comportements qui constituent du harcèlement et de l'intimidation incluent, sans s'y limiter, des commentaires désobligeants sur la race, la religion, le sexe, l'orientation sexuelle, l'image corporelle, la couleur, le handicap, ou des commentaires sexuellement suggestifs, humiliants ou dégradants et des menaces de traquer, de harceler ou de blesser physiquement une autre personne.
- N'utilisez pas Internet pour discuter ou montrer des comportements interdits par les politiques du camp, y compris, mais sans s'y limiter, la consommation de drogues et d'alcool, les comportements sexuels, le harcèlement sexuel et l'intimidation.
- Nous voulons que les enfants soient en sécurité sur Internet et dans les médias sociaux. Si un campeur reçoit un courriel ou un message menaçant ou abusif, il est important de

ne pas y répondre directement, car cela pourrait encourager l'expéditeur. Il est plutôt important d'en parler à ses parents et, s'il s'agit d'un membre du camp, les parents doivent contacter le camp immédiatement.

- Si nous découvrons qu'un campeur enfreint ces règles, nous contacterons les parents de tous les campeurs concernés. Un campeur qui enfreint ces règles peut ne pas être réinvité au YCC.

### **Accord pour les campeurs et les parents/tuteurs**

Nous avons lu l'Accord de vie de camp pour les campeurs et nous nous engageons à soutenir et à respecter ces règles et attentes.

Signature du campeur : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

Signature du parent : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_